

Contribution

À la croisée des communs



Expériences sur les communs à Grenoble
et dans la région genevoise



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Remerciements:

L'équipe du 3DD remercie Babel St Bruno, Laurent Badoux, David Bodinier, Elias Boule, Tiphaine Bussy, Phillipe Dubois, Hervé Fauvain, Hélène Gallezot, Olivier Hymas, Boris Kolytcheff, Michael Meier, Séverine Pastor, Xavier Perrin, Lorraine Peynichou, Frank Quéré, Alain Renk, Olowine Rogg, Estelle Sanchez-Pointet, Gaël Slettenhaar, Pierre Louis Serero, Sibille Vieira et toutes les autres personnes qui alimentent nos réflexions sur les communs.

Image de couverture : Craterre, Bâtiment Terra Nostra à Grenoble

À la croisée des communs

Rendus célèbres par les travaux de l'économiste Elinor Ostrom (Prix de la Banque de Suède, 2009), les communs sortent peu à peu du domaine réservé de la recherche en économie pour s'inviter dans le débat public. Grâce aux communs, des collectifs d'usages se forment et un nouveau rapport aux ressources s'organise dans les territoires. Ils favorisent notamment de nouvelles formes de participation citoyenne et produisent de nouveaux usages qui interrogent les métiers de l'aménagement urbain, de l'action publique, de l'innovation territoriale et de la transition écologique.

Quels rôles peuvent jouer les communs dans la résilience des systèmes sociaux et écologiques ? De quelles manières renforcent-ils la capacité d'agir des populations ? Comment pérenniser les nouveaux communs pour dépasser les usages temporaires ? Quels outils permettent de dépasser les blocages administratifs, juridiques et politiques qui limitent actuellement l'émergence des communs ? Quels rôles peuvent jouer les collectivités publiques dans l'émergence de communs urbains ?

C'est pour offrir des expériences et pistes de solution sur ces questions que l'équipe du 3DD a organisé la rencontre « Dialogue sur les communs » en décembre 2023 et publie aujourd'hui la présente restitution « À la croisée des communs ».

L'équipe du 3DD



© Gael Slettenhaar, Conférence sur les communs à l'espace 3DD

Introduction

Ce document a été rédigé à la suite d'une rencontre sur les communs qui s'est déroulée le 14 décembre 2023 à l'espace de concertation 3DD rassemblant des expériences de Grenoble et Genève.

L'objectif est de faire découvrir les communs dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, l'aménagement des espaces publics et la planification urbaine.

Du Genevois au Dauphiné, de nombreuses initiatives émergent favorisant l'invention de nouveaux modes d'utilisation et de préservation des ressources par les communautés locales.

La ville de Grenoble a été pionnière dans l'articulation entre ces nouveaux communs et l'action publique locale tandis que plusieurs initiatives émergent dans la région genevoise suscitant l'intérêt du canton qui envisage un soutien durable aux communs.

Nous souhaitons interroger les intérêts et les limites de ces expériences dans une perspective de résilience écologique et sociale et de renforcement du pouvoir d'agir de la population. Nous discuterons en particulier la question de la pérennisation de ces expériences en explorant les outils juridiques et le rôle de l'action publique.

Après une courte définition de la notion de commun, le document débute par la question de la gestion démocratique de l'eau à travers l'initiative du parlement de l'Isère. Nous aborderons ensuite plusieurs projets d'aménagement des espaces publics avec le domaine Rigot et la place St Bruno, puis nous nous intéresserons à l'émergence de nouveaux espaces communs tel que la Prêfe à Virieu-le-Grand et Babel St Bruno à Grenoble.

Comme nous le verrons avec le projet d'aménagement des Cherpines à Planles-Ouates dans l'agglomération genevoise, les communs interrogent la planification stratégique et démocratique. Nous réfléchissons alors au rôle des collectivités locales dans le soutien aux communs à partir de l'expérience de la Mission des communs de Grenoble et la possibilité de soutenir l'émergence d'une Assemblée des Communs à Genève.

Qu'est ce qu'un commun ?

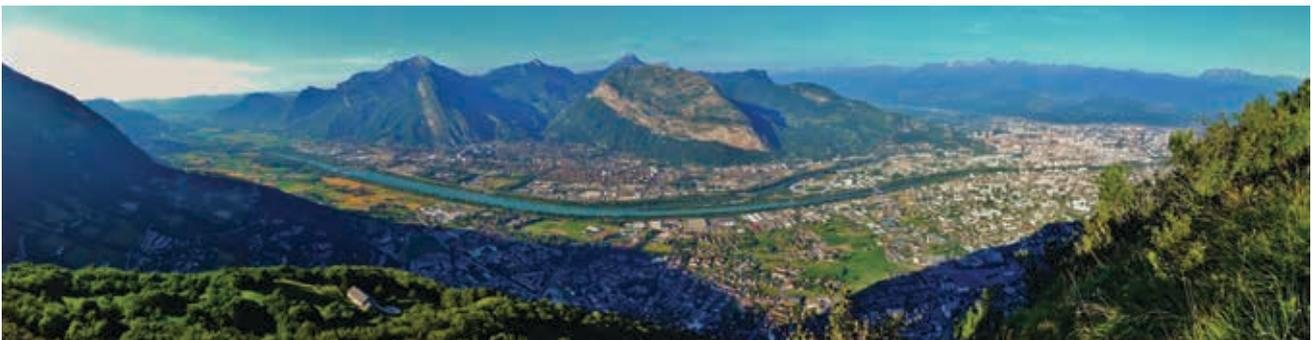
Le commun est un mode de gestion ancestrale des ressources qui suscite aujourd'hui un nouvel attrait dans de nombreux domaines : environnement, urbanisme, numérique, éducation...

Les communs sont des ressources partagées, gérées et maintenues collectivement par une communauté qui établit des règles dans le but de préserver et pérenniser ces ressources tout en fournissant aux membres de cette communauté la possibilité et le droit de les utiliser.

A travers cette rapide définition, on distingue trois dimensions à un commun :

- La communauté c'est à dire les personnes qui utilisent un commun. Ils et elles se déclarent ou se considèrent solidaires, c'est à dire liées par une responsabilité commune et des intérêts communs.
- La ressource qui peut être naturelle (une forêt, une rivière), matérielle (une machine-outil, une maison, une centrale électrique) ou immatérielle (une connaissance, un logiciel).
- Le mode de gouvernance c'est à dire les règles d'utilisation, de gestion, de protection, de contribution et d'accès à un commun qui sont définies par la communauté.

Nous insistons sur la notion de commoning, c'est à dire la capacité d'agir d'un groupe de personnes qui s'auto-organise autour d'une ressource qui les concerne.



Wikipedia CC BY-SA 4.0, paysage de la région grenobloise

Les communs s'enracinent dans une géographie et une histoire

La localisation géographique des deux villes, situées au cœur des massifs alpins et à la confluence de plusieurs rivières (le Rhône et l'Arve / le Drac et l'Isère), attribue une sensibilité particulière et un rôle stratégique à nos territoires pour la gestion des communs.

En effet, le territoire du sillon alpin qui s'étend de Genève à Grenoble possède de nombreux communs ancestraux (canaux d'irrigation, pâturages...) ruraux, et forestiers (sectionnaux et des outils ou bâtiments communs ...). À l'heure du dérèglement climatique, la redécouverte des communs est une réponse aux enjeux de gestion sobre des ressources, à la protection face aux risques naturels, à la préservation du vivant, aux services écosystémiques mais également aux nouveaux enjeux pour l'aménagement des territoires.

L'exemple du parlement de l'Isère

Au cours des dernières années, des citoyens et citoyennes se sont organisés pour favoriser une réappropriation citoyenne de la gouvernance de l'eau avec l'objectif de donner une personnalité morale à la rivière Isère, qui prend sa source en Savoie pour se jeter dans le Rhône.

Alors que la rivière ne peut s'exprimer par elle-même et se défendre, le projet est de faire appel à des «gardiens» pour représenter les intérêts de la rivière. Selon Philippe Dubois de France Nature Environnement et Jean-Louis Serero de l'association Civipole "le Parlement de l'Isère émerge dans un contexte où les habitants et habitantes s'inquiètent des usages de l'eau. Récemment, des analyses ont révélées que les nappes phréatiques étaient affectées par des polluants éternels. Les conséquences du réchauffement climatique sur la ressource en eau suscitent également beaucoup d'inquiétudes".



Wikipedia CC BY-SA 4.0, paysage de la ville de Grenoble

Plusieurs associations grenobloises ont alors créé un nouvel espace pour mettre en place des nouvelles règles de gouvernance. Concrètement, le Parlement d'Isère se décline en plusieurs axes :

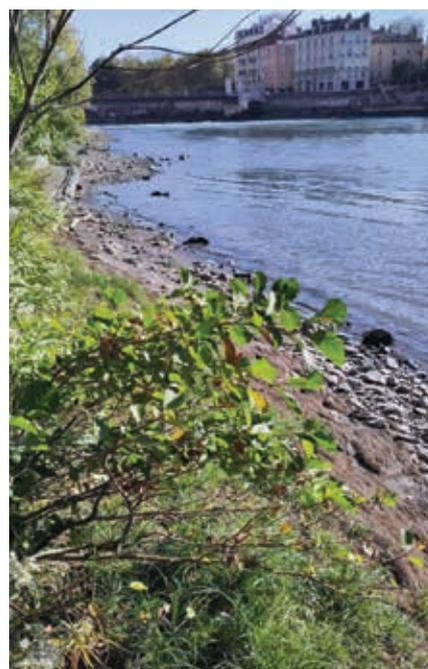
- la création d'un observatoire de l'eau pour rassembler des données
- la mise en place de démarche de participation citoyenne en commun
- l'organisation d'initiatives culturelles pour favoriser l'attachement à l'eau
- un groupe de travail sur les innovations juridiques.

Soulignons le changement de paradigme introduit par le Parlement de l'Isère : il ne s'agit plus seulement de demander aux institutions de gérer la ressource en eau à travers les mécanismes du service public mais également de s'ouvrir à d'autres ontologies que la vision occidental-centrée pour donner des droits à la rivière et reconnaître les entités naturelles.

Les communs s'enracinent dans une géographie et une histoire spécifique à chaque territoire. Une initiative similaire existe d'ailleurs à Genève avec l'Appel du Rhône permettant d'imaginer une articulation à l'échelle biorégionale. Comme le souligne le chercheur Olivier Hymas, la redécouverte des communs ancestraux est une source d'inspiration pour la préservation des ressources naturelles.



Next Planning, Présentation du Parlement de l'Isère



Next Planning, bord de l'Isère

L'émergence des communs urbains

Parallèlement à la préservation des ressources naturelles, une multitude d'initiatives s'inspire des communs pour transformer la ville. Autour d'un jardin partagé, d'une place ou d'un bâtiment, des citoyens et citoyennes se rassemblent pour définir des règles de gouvernance et de gestion des ressources urbaines jusqu'à envisager la ville elle-même comme un « commun urbain ».

Ces nouvelles pratiques interrogent le rôle de la puissance publique dans la gestion et la planification urbaine. Les communs représentent-ils une troisième voie pour la production urbaine entre public et privé ? Comment appréhender le phénomène pour repenser les outils de planification urbaine dans un contexte de redirection écologique ?

La fabrique des communs du Domaine Rigot

Le domaine Rigot est une propriété du XVIII^{ème} siècle, appartenant à l'État de Genève. Historiquement, on parle de la campagne Rigot et des jardins Varembe. L'ensemble est reconnu comme représentatif de l'architecture patricienne d'influence française répandue à Genève au cours de la moitié du 18^e siècle. Le jardin réalisé vers 1780 a été remplacé par un parc en 1833 allant dans le sens d'un aménagement à l'anglaise.



© Corentin Bonvallat , Domaine Rigot

Au fil du temps, le domaine a subi des transformations substantielles qualitatives et quantitatives au rythme des changements de propriétaires jusqu'à l'installation du Palais des Nations. Situé au cœur de la Genève Internationale, à proximité de la place des Nations, le domaine a cependant subi un relatif abandon pendant des années.

Un projet d'aménagement du domaine est aujourd'hui porté par le département et mené avec l'office cantonal de l'agriculture et de la nature pour requalifier le domaine. L'approche des communs a inspiré plusieurs projets participatifs menés avec des voisins et futurs utilisateurs et utilisatrices des lieux. La première étape a été la création d'une agora temporaire et d'un espace fédérateur de rencontre et de détente. Cette démarche est considérée comme un projet modèle pour l'aménagement et la gestion des espaces publics dans le canton.

Cette dynamique collective s'accompagne d'un nouveau récit autour des communs. L'office cantonal de l'agriculture et de la nature souhaite valoriser les services écosystémiques avec un travail sur la régénération du sol, la plantation d'un verger participatif sur la partie nord et une pépinière urbaine.

Mais les institutions s'interrogent aujourd'hui sur la pérennisation de ce commun situé dans un lieu emblématique pour Genève. En effet, les potentiels usagers et usagères du lieu sont caractérisés par une très forte mobilité que ce soit les étudiants et étudiantes en hautes études internationales et du développement (IHEID), les personnes salariées des institutions internationales, les habitants et habitantes du centre d'hébergement collectif ou les élèves du collège Sismondi. Dans ces conditions comment renforcer le pouvoir d'agir des communautés locales pour participer à la gestion des communs ?

Selon notre point de vue, l'un des enjeux est de construire un nouveau récit pour renforcer l'attachement des populations à la riche histoire du domaine Rigot. A l'avenir, il pourrait également être envisagé d'inclure dans la gestion du commun les organisations qui travaillent dans les villas du domaine comme Handicap International, CIVICUS ou le Geneva Cities Hub, même s'ils restent à tisser des liens entre les projets.

Dans un avenir proche, le domaine Rigot pourrait bien devenir une véritable fabrique des communs et une source d'inspiration pour celles et ceux qui souhaitent agir en commun dans le canton de Genève.

Écrire un nouveau récit commun

Dans un contexte de profonds changement sociaux, démographiques et écologiques, les communs contribuent à l'écriture d'un nouveau récit où les communautés locales prennent activement part à la préservation et à la gestion des ressources naturelles, matérielles ou immatérielles.

Les communs urbains du quartier St Bruno à Grenoble

A Grenoble, la place St Bruno est située au cœur d'un ancien quartier industriel bâti à la fin du XIXème siècle. A partir des années 60, le quartier a subi une douloureuse crise industrielle provoquant la fermeture d'usines et ateliers qui ont été remplacés aujourd'hui par des espaces culturels, des bureaux ou des logements.



Sylvain Frappat, Ville de Grenoble, La Dragonne de St Bruno



Next Planning, Visite de la Dragonne de St Bruno



David Steinfeld, Photo de la Dragonne de St Bruno

À partir de 2014, des habitants et habitantes ont formulé leur volonté de requalifier la grande place localisée au cœur du quartier. L'implication de la population, des écoles et des centres socioculturels a abouti à la création d'une grande aire de jeux en bois qui symbolise une dragonne représentant la rivière. Ce projet a suscité un véritable enthousiasme dans la population : lors du premier budget participatif les citoyens et citoyennes grenobloises ont massivement voté pour ce projet exemplaire.

On retrouve ici tous les éléments d'un commun : une communauté locale qui s'implique dans la transformation d'un espace public avec le soutien d'un dispositif participatif de la ville de Grenoble. Mais une question importante reste en suspens : comment maintenir dans la durée l'implication des habitants et habitantes dans la gestion de cet espace public ?

La ville de Grenoble a alors imaginé de nouveaux dispositifs pour permettre aux habitants et habitantes de transformer leur cadre de vie. Les Chantiers Ouverts au Public (COP) ont été créés pour proposer à la population de participer à des chantiers pour que les espaces publics soient mieux adaptés à leurs besoins.

Le principe est simple : un collectif peut proposer une idée d'amélioration d'un espace public et les services de la ville de Grenoble apportent leurs expertises et des savoir-faire techniques. Cette démarche montre qu'il est possible de transformer la planification urbaine. Plus de 80 projets ont ainsi été réalisés à Grenoble : des bancs, des jardinières, une pergola, des tables (...) favorisant la création de communs urbains dans l'espace public. Le budget des COP s'élève aujourd'hui à 800 000 euros.

Au delà des espaces publics, les communs urbains se déclinent aujourd'hui à plusieurs échelles permettant d'envisager une nouvelle façon de faire la ville. Des bâtiments appartenant à la ville de Grenoble ont été mis à disposition de communautés et d'associations pour aménager des lieux avec leurs propres règles de gouvernance.



Cuisines Sans Frontières, L'équipe de Cuisines Sans Frontière à St Bruno

Une ancienne crèche a par exemple été transformés par quatre associations locales pour créer de nouvelles activités :

- une centre culturel Beyti dédié aux cultures du monde arabe à destination des enfants
- une cuisine associative par l'association Cuisines Sans Frontières qui favorise l'échange et le soutien entre des habitants et habitantes grâce à la transmission culinaire
- un lieu d'apprentissage par l'association 3Ami qui mène des actions éducatives en direction des jeunes migrants et migrantes isolées
- une maison des accueillis à destination des personnes migrantes gérée par l'association Apardap.

Grâce à la participation active des communautés locale, les communs favorisent des dynamiques sociales et culturelles qui croisent des enjeux sociaux et environnementaux. Si ces initiatives renforcent la cohésion sociale et l'identité des territoires, nous pensons qu'il est nécessaire d'imaginer de nouveaux outils pour maintenir ces communs au-delà des usages temporaires.



©NOMOS , Quartier du Rolliet, Grand projet des Cherpines

Inventer des outils juridiques pour garantir l'implication des communautés locales

Les communs interrogent la planification et la gestion urbaine : de nouveaux outils juridiques sont nécessaires pour favoriser l'implication des communautés locales et co-construire une ville en commun, juste et durable.

L'expérience des Cherpines à Genève

Le futur quartier des Cherpines est un projet stratégique pour le développement de Genève avec la création de 3700 logements et 2500 emplois sur une surface de 58 hectares situés sur les communes de Plan-les-Ouates et Confignon.

À la suite discussions avec les communes sur la densité du quartier, le projet de quartier a été adapté pour dégager des surfaces additionnelles dédiées aux équipements publics. Une démarche participative concernant les espaces publics a également abouti à la réalisation d'un guide pratique sur la participation citoyenne dans les concours. Enfin, un accent particulier a été mis sur la qualité de vie pour les futurs résidents et résidentes, avec la planification le long des chemins piétons de rez-de-chaussée animés par des activités contribuant à la vie de quartier (AVQ).

L'originalité de cette expérience porte sur la gouvernance de ces futurs rez-de-chaussées. Les concepteurs et conceptrices ont utilisé le régime juridique de la coopérative pour gérer et louer ces surfaces. Au niveau de la gouvernance, un représentant des futurs habitants et habitantes sera membre de la coopérative. Enfin, les recettes issues des loyers des surfaces perçus par la coopérative permettront notamment, après remboursement des emprunts, d'alléger les charges d'immeuble payés par les habitants.

Le projet permet d'accueillir des activités à caractère agricole, en mémoire au passé du secteur : des potagers et des jardins pédagogiques autour de la diagonale qui doit faire le lien entre les communes.

La pérennisation du commun dépendra sans doute de la capacité des habitants et habitantes à participer à la vie de quartier, à conforter leur place dans les instances de gouvernance de la coopérative et à s'inscrire dans l'histoire longue de la commune.

Un collectif fait revivre le village de Virieu-le-Grand (Ain)

Virieu-le-Grand est une petite commune rurale de 1127 habitants et habitantes à proximité de Belley et situé à environ une heure Genève. Depuis 5 ans, un collectif a acheté l'ancienne école du village pour organiser des concerts, des manifestations et un festival.

Ce nouveau lieu baptisé « la Prèfe » regroupe de l'habitat privé et des locaux associatifs communs avec une cuisine, un salon commun, un jardin, un préau et une buanderie. Le collectif regroupe treize membres actifs dont sept membres habitants et habitantes. L'association compte cinq cents adhérents et adhérentes qui participent aux événements culturels et autour de l'alimentation.

Les espaces communs sont le support des activités de la maison publique et de l'association. Le collectif organise tous les mois des concerts dans la salle commune. Le public du Bugey et des villages aux alentours peut découvrir des artistes de Lyon ou Genève. Un grand festival est organisé tous les deux ans qui rayonne à l'échelle de la région. La dernière édition a rassemblé 150 artistes et plus de 3000 personnes



La Prèfe, Concert de piano à la Prèfe

Les ateliers autour de la conservation d'aliments et l'antigaspi ont lieu dans la salle commune de la maison. Un laboratoire de transformation et de conservation des aliments est accessible aux agriculteurs, agricultrices et au grand public. Le collectif récupère des invendus de la grande distribution pour confectionner des paniers alimentaires pour des personnes en situation de précarité dans le village.

La gouvernance de la Prèfe repose sur la complémentarité entre la dimension privée et publique de la maison. D'un point de vue juridique, la maison privée est une copropriété qui fonctionne par des règles tacites. Les membres de l'association qui n'habitent pas sur place utilisent les espaces communs comme un espace associatif.

Les relations avec les institutions ont évolué au fil du temps. A l'origine, le maire de Virieu-Le-Grand soutenait l'expérience rendue possible par la vente de l'ancienne école mais lors du changement d'équipe municipale les relations sont devenues plus complexes.



©Gael Slettenhaar, Conférence sur les communs à l'espace 3DD

Malgré le fait que les projets de la Prèfe ont redynamisé le village par des activités culturelles et alimentaires, la nouvelle municipalité entrave aujourd'hui le développement de l'association par des exigences réglementaires très contraignantes et adaptées à des lieux publics de plus grande ampleur. La mairie s'est notamment opposée au rachat par l'association d'un ancien bâtiment en utilisant son droit de préemption. Le collectif a réagi en organisant une action au cœur du village.

On remarque à travers cette expérience que le collectif de la Prèfe utilise le régime de la copropriété pour permettre des usages collectifs dans des parties communes et privatives. Au-delà des règles tacites actuelles, la consolidation des règles d'usages du commun mériterait d'être davantage explicitées et partagées entre les habitants et habitantes.

D'autre part, il serait nécessaire d'inventer des solutions nouvelles pour dépasser les blocages avec les institutions locales. Si le code général des collectivités territoriales oblige la municipalité à prendre des mesures pour assurer la sécurité des événements, il est également important que la municipalité reconnaisse l'action culturelle du collectif La Prèfe pour l'attractivité et le développement rural.

Le rôle des institutions dans l'émergence des communs

La démocratie est au fondement des pratiques de l'agir en commun (commoning). Les travaux fondateurs de l'économiste Elinor Ostrom ont montré que les communs reposent sur des communautés locales qui s'organisent et déterminent de façon démocratique leurs modes de fonctionnement.

L'Assemblée des Communs de Grenoble

À Grenoble, le renouveau des communs coïncide avec le mouvement de réappropriation des espaces publics. Dans la lignée du printemps arabe, des Indignés ou d'Occupy Wall Street, des grenoblois et grenobloises se sont rassemblées, au printemps 2016, dans des assemblées populaires quotidiennes sur le parvis de la Maison de la Culture.

À la suite d'une assemblée populaire, Anne Sophie Olmos, élue à la ville de Grenoble est allée à la rencontre des citoyens et citoyennes qui discutaient des communs. Cette rencontre a été le point de départ de la création de l'Assemblée des communs de Grenoble.

Depuis 2017, l'Assemblée des Communs de Grenoble rassemble des initiatives menées par des « commoneurs » et « commoneuses » dans le champ de l'écologie, du numérique, de l'économie sociale et solidaire ou de l'urbanisme participatif. La municipalité est membre à part-entière sans avoir une voix prépondérante.

L'assemblée des communs se distingue des dispositifs traditionnels de démocratie participative: il ne s'agit pas de récolter des avis sur un projet porté par la municipalité mais de renforcer l'auto-organisation des habitants et habitantes pour favoriser la création et la gestion démocratique des communs.



DL - Nuit Debout Grenoble, Occupation de l'espace public à Grenoble

Si l'Assemblée des communs a joué un rôle important dans le foisonnement actuel des communs à Grenoble, les initiatives ont également été soutenues grâce à de nouveaux outils de démocratie participative.

La ville de Grenoble possède une longue tradition en faveur de la démocratie participative qui remonte aux Groupes d'Action Municipale (GAM) permettant une diffusion d'une culture de la participation citoyenne dès les années 1960.

Au fil du temps, la ville a mis en place différents outils de démocratie participative pour organiser des réunions publiques, créer des conseils de quartier ou financer des projets à travers un fonds de participation des habitants et habitantes. Toutefois, ces initiatives se sont peu à peu essouffées avec de plus en plus de difficultés à mobiliser.

A partir de 2014, la municipalité a changé de paradigme pour repenser ses pratiques de démocratie participative. Il s'agissait moins de faire venir des citoyens et citoyennes à des réunions publiques (même si cette modalité existe toujours) que de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et citoyennes, y compris à travers le droit à l'interpellation, l'auto-organisation et la coopération public-commun.

Le budget participatif permet ainsi à des habitants et habitantes de proposer des projets qui peuvent concerner tous les domaines relevant des compétences de la ville de Grenoble (éducation, culture, espaces publics...). Ces projets peuvent concerner un espace public, un bâtiment ou l'ensemble de la commune.

Aujourd'hui le budget participatif s'élève à 1,8 millions d'euros. En associant les habitants et habitantes à la fabrique de la ville, le budget participatif a activement participé à l'émergence de plus de 70 projets comme par exemple la Dragonne de St Bruno.

La mission des communs de la ville de Grenoble

Selon le nouveau paradigme des communs, l'action publique se transforme pour envisager les citoyens et citoyennes non seulement comme des bénéficiaires mais également comme des usagers et usagères qui participent à la gestion des ressources naturelles ou urbaines en contribuant à la définition des règles de gouvernance.

Quels changements doivent être opérés par la puissance publique pour dépasser les blocages administratifs, juridiques et politiques qui limitent actuellement l'émergence des communs ? Pour esquisser des réponses, nous allons nous intéresser à la mission des communs de la ville de Grenoble créée en 2018 avec pour objectifs d'identifier, valoriser et développer les communs.

Sous l'impulsion d'un agent municipal, Xavier Perrin, cette mission a permis de diffuser la culture des communs au sein des services municipaux favorisant une meilleure compréhension du rôle que pouvait jouer les acteurs publics.

En 2021, la ville de Grenoble a adopté une délibération municipale basée sur les principes d'une ville coopérative pour favoriser les coopérations publics-communs et soutenir les initiatives citoyennes se réclamant du mouvement des communs. Inspiré des « pacte de coopération » de la ville de Bologne, la délibération municipale propose un outil juridique susceptible de développer la pratique des communs en s'inspirant des modalités du collaborateur ou de la collaboratrice occasionnelle du service public.

Ces nouveaux partenariats publics-communs esquissent une perspective nouvelle pour dépasser certaines impasses actuelles. En mettant les communautés locales au cœur de la gestion démocratique des ressources, les communs contribuent à la résilience des territoires dans une période où il est urgent de renforcer les capacités d'agir des populations.

L'avenir des communs à Genève

Le succès de la rencontre sur les communs organisée le 14 décembre 2023 dans l'espace de concertation 3DD à Genève a montré que les citoyens et citoyennes souhaitent s'impliquer dans de nouvelles démarches en faveur des communs. Lors de la conclusion de cette rencontre, l'idée d'organiser une Assemblée des Communs à Genève a été formulée suscitant l'enthousiasme du public.



Next Planning, Discussion sur les communs à Grenoble



©Gael Slettenhaar, Conférence sur les communs à l'espace 3DD

Cette proposition rejoint l'ambition initiale de l'espace 3DD à Genève qui a été créé pour renforcer la participation citoyenne et le pouvoir d'agir des habitants et habitantes dans les projets urbains. Les ressources de cet espace commun sont partagées, suivant des règles d'utilisation définies, pour rendre possible la contribution de toutes celles et ceux qui souhaitent agir. Autour du principe que l'urbanisme se fait avec les citoyennes et citoyens et citoyennes, le 3DD a favorisé la création d'un écosystème qui est aujourd'hui propice à l'émergence des communs.

La création d'une Assemblée des Communs à Genève serait ainsi une nouvelle étape pour rassembler des citoyens et citoyennes, associations, universités, services de l'Etat et des communes en faveur de la transition écologique des territoires genevois. Elle permettrait de renforcer les coopérations avec les expériences du sillon alpin pour continuer à renforcer le dynamisme des communs de notre région en faveur des générations actuelles et futures.

Pour approfondir

- Le Parlement de l'Isère sur le site de France Nature Environnement:
<https://www.fne-aura.org/isere>
- Le Domaine Rigot à Genève:
<https://www.ge.ch/document/rehabilitation-du-domaine-rigot-reprise-travaux-paysagers>
- Le Budget Participatif de la ville de Grenoble:
<https://www.grenoble.fr/552-budget-participatif.htm>
- Les Chantiers Ouverts au Public:
<https://www.grenoble.fr/1222-chantiers.htm>
- Babel St Bruno sur le site de Cuisines Sans Frontières:
<https://www.cuisine-sans-frontieres.fr>
- Le grand projet des Cherpines à Genève:
<https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/grands-projets/cherpines>
- La Prèfe à Virieu-le-Grand:
<https://www.facebook.com/lapref>
- L'Assemblée des Communs de Grenoble:
<https://assoplanning.org>
- La Mission des Communs sur le site de la P2P Foundation:
https://wikifr.p2pfoundation.net/Mission_Communs_de_la_ville_de_Grenoble

Bibliographie

Bollier, David, **La renaissance des communs: pour une société de coopération et de partage**, Ed. Charles Léopold Mayer, 2014, 128 p.

Elinor Ostrom, **Gouvernance des biens communs - Pour une nouvelle approche des ressources naturelles**, Ed. de Boeck, 2010, 302 p.

Dardot, Pierre & Laval, Christian, **Commun: essai sur la révolution au XXIe siècle**, La découverte, 2014, 393 p.

Benjamin Coriat (dir.), 2015, **Le retour des communs: la crise de l'idéologie propriétaire**, Paris, Les Liens qui Libèrent, 297 pages



Grenoble Tourisme JM FRANCILLON, Paysage de la Villeneuve de Grenoble

Impressum

Direction: Équipe du 3DD

Graphisme: Vincent Delaleu – Argil Data

Conception et réalisation: David Bodinier – Next planning

Avril 2024

Le 3DD – espace de concertation est l’espace genevois dédié à la coopération et la participation citoyenne.

Initiative du département du territoire, le 3DD se développe comme un réseau apprenant associant les acteurs du territoire genevois pour partager réflexions, actions et ressources utiles pour agir ensemble au service de la transition écologique des territoires.

3ddge.ch

Département du territoire
Office de l’urbanisme — service de la participation citoyenne
Rue David-Dufour 5 — CP 224 — 1211 Genève 8
contact@3ddge.ch — 3ddge.ch